

Cette réforme est un véritable danger

- Le report de l'âge légal ne permettra plus de partir avant 64 ans. Signalons au passage que la contre-réforme précédente permettait de partir avant, mais avec une décote importante (en général 25%), nous obligeant déjà à partir plus tard, et même après 64 dans nos secteurs ! ;
- L'allongement de la durée de cotisation à 43 ou 44 ans est quasi-impossible, au regard du contexte social et économique, de nos métiers, mais aussi et simplement d'un point de vue de nos conditions de travail et du projet de société : est-ce normal de travailler toute sa vie et finir épuisé (ou mort!), avec une petite retraite et peu de temps pour en profiter ?
- Le travail devrait au contraire être source d'émancipation collective et individuelle, il est dans la société capitaliste, la plupart du temps surtout un lieu d'exploitation. Travailler dès l'âge de 16 ans comme apprenti n'est pas la même chose que de commencer sa carrière à 25 ans comme cadre supérieur ; les carrières longues doivent être prises en compte, comme les temps partiels subis, les périodes de chômage ou encore le nombre d'enfants.
- La pénibilité des métiers n'est pas réellement reconnue et n'est pas prise en compte ! La France détient le record d'Europe du plus grand nombre de morts au travail sans aucune action et dans l'indifférence du gouvernement. Seule la lutte permettra de changer les choses, par l'action collective.

L'Union Fédérale SUD industrie revendique :

- Des augmentations de salaires maintenant, avec un SMIC à 1800 euros nets et 300 euros pour toutes et tous ; Nous demandons également l'ouverture de négociations obligatoires dans les conventions collectives pour de véritables augmentations et le contrôle des aides publiques accordées au patronat. Augmenter les salaires, c'est augmenter mécaniquement les cotisations contrairement aux primes ! ! Imposons également une échelle de salaires de 1 à 5 !
- Mettre en place de véritables mesures permettant l'embauche de plus jeunes et un départ progressif des plus âgés en aménageant les postes pour qu'ils puissent exercer des fonctions de tutorat en transmettant les compétences. Embaucher et maintenir l'emploi tout en faisant évoluer les conditions de travail, c'est permettre à chacun de trouver sa place ;
- Le retour à 37,5 annuités comme base de cotisations pour toutes et tous, la prise en compte des carrières longues et pénibilité et situations spécifiques, calculées sur 10 meilleures années et non des 25 meilleures années.
- Le développement de l'industrie et des services publics, pour améliorer la société mais permettre aussi la création d'emploi tout en valorisant nos compétences et savoir faire.

SUD industrie appelle à la Grève le 19 janvier, et dès maintenant, à préparer les suites : pour cela il est nécessaire de convoquer partout des assemblées générales des sections syndicales et syndicats, d'animer partout des discussions et réunions avec nos collègues, et de nous préparer : une journée de grève ne suffira pas, une promenade non plus.

Il nous faudra, comme pendant les gilets jaunes, faire preuve d'unité, de détermination et de persévérance pour faire annuler ce projet de réforme et gagner de nouveaux droits universels et égalitaires.

Ne comptons que sur nous-mêmes !

LA RETRAITE ?

60 ANS

Solidaires
l'Union syndicale

MAX !

RDV JEUDI 19 JANVIER 2023

10H30

Rond-Point de Paris à Cholet

14h00

Place Leclerc à Angers



SUD Industrie 49 - 14 place Imbach 49100 Angers

contact@sudindustrie49.org

16/01/2023